

Nº 107- MARS 2022



MOT DU MAIRE

Les jours s'allongent, le soleil revient et avec lui la nature se réveille. Nous aussi nous nous réveillons après deux années de pandémie qui sont venues perturber notre quotidien, perturber notre santé pour certains, et souvent modifier notre jugement et les certitudes que nous avions. Mais tout cela est derrière nous et nous sommes repartis avec la volonté d'avancer. C'est le cas pour les associations de notre village, toutes proposent des programmes 2022 riches d'animations, de convivialité, de découvertes, de projets ambitieux et tout cela avec l'objectif de se retrouver ensemble, d'échanger, de construire pour l'amélioration continue du bien commun.

Notre députée, Célia de Lavergne, est venue déjeuner avec nous pour discuter et savoir si notre village allait bien. Nous l'avons rassurée, nous allons bien et nous sommes optimistes sur notre avenir, même si tout n'est pas parfait, en particulier nos ressources financières trop limitées.

Cet optimisme nous voulons le garder ici malgré les très mauvaises nouvelles que nous entendons d'un pays, l'Ukraine, qui ne se trouve qu'à 2000 Km de nous. Nous sommes solidaires du peuple ukrainien qui souffre de la folie meurtrière d'un homme, comment est-ce possible en 2022? Cette solidarité nous la poursuivrons à notre niveau par des actions concrètes auxquelles tous ceux qui le veulent pourront s'associer. Dans la mesure du possible, nous serons aussi les relais de ceux qui ont des idées et qui veulent s'impliquer.

Jean-Luc BODIN

SOMMAIRE

Infos Conseil MunicipalP 02La voix des AssociationsP 10Infos MairieP 03Libre proposP 12Infos DiversesP 09



EN DIRECT DE LA MAIRIE



Compte rendu C.M.

Absents excusés:

F. ARTAUD donne pourvoir à JP. PERROT A. GREFFIE DE BELLECOMBE

F. CARMON élue secrétaire de séance.

Charges locatives logements sociaux Mairie

Réajustement des charges locatives pour les trois logements situés au-dessus de la mairie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Adhésion Association SAUV'EAUX

L'association SAUV'EAUX domiciliée en mairie de Moullans/Ouveze a pour objectif de faire évoluer la loi NOTRe pour que les Communes aient le choix sur le transfert des compétences de la gestion en eau potable aux Communautés de Communes.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour adhérer à cette association.

Adhésion au Syndicat Rhône Ventoux : Etude du Miocène du Comtat.

Suite à l'étude du Miocène du Comtat, Chantemerle faisant partie de la zone concernée par cette étude, il est proposé au Conseil Municipal d'y adhérer. L'adhésion est de 60 euros.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à 8 pour et 2 abstentions (AM. CHANCEL, L. REIXACH)

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2022

29 MARS 06 AVRIL 03 MAI

Compte rendu C.M.

Absent excusé:

V. ESPASA

F. ARTAUD élu secrétaire de séance

Facturation et tarif de l'eau 2022

Il est nécessaire de revoir le mode de facturation de l'eau et de l'assainissement.

C'est-à-dire:

Au mois de Juin : facturation de l'abonnement de l'eau et de l'assainissement (et non plus d'un acompte)

Au mois d'octobre : facturation de la consommation de l'eau et de l'assainissement.

Maintien du tarif pour 2022.

Prix du m3 d'eau consommation domestique :	
De 0 à 200 m3	1.00 €
De 201 à 300 m3	2.08 €
De 301 à 500 m3	2.18 €
De 501 à 1000 m3	2.27 €
+ de 1001	2.99 €
Prix du m3 d'eau consommation	
industrielle	0,41 €
Redevance pour pollution	0,28 €
Redevance modernisation réseaux	
de collecte	0,16€
Prix du m3 Assainissement	0,41 €
Redevance Abonnement Eau	60.00 €
Redevance Abonnement	
Assainissement	60.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte ce nouveau mode de facturation et dit que ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2022.

HORAIRES MAIRIE

lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.

Tel: 04.75.98.50.49

Mail: chantemerle.grignan@orange.fr

Facebook: Chantemerle chantemerlelesgrignan

Site internet:

www.mairiechantemerlelesgrignan.fr **Application:** macommuneconnectée.fr

ETAT CIVIL

Naissance: 12 décembre 2021

Basile, Marie, Emmanuel GREYFIE DE BELLECOME

Bienvenu Basile!



Mariage: 29 décembre 2021

Hugo BRAC DE LA PERRIERE et Meghan WILMORE

Touts nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès: 07 janvier 2022

Mme Marie-Pierre LEFEBVRE

Sincères condoléances à sa famille.

RENTREE SCOLAIRE

Date d'inscription à l'école de Valrousse :

Lundi 28 mars, mardi 29 mars et lundi 04 avril sur RDV en contactant le 09.75.76.69.17

Documents nécessaires pour l'inscription en 1ére année de maternelle (enfants nés en 2019) : Certificat d'inscription délivré par la Mairie

Livret de famille

Carnet de santé (vaccinations)

CENTRE DE LOISIRS

Depuis plusieurs semaines, la Municipalité est en discussion avec la CCEPPG pour que les enfants de Chantemerle puissent, eux aussi, avoir accès au bus les amenant au centre de loisirs pendant les vacances.

Afin d'appuyer notre demande, nous souhaitons connaître le nombre d'enfants susceptibles d'y être inscrits pour les vacances d'avril.

Merci de prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

ANALYSE EAU POTABLE

dernière analyse effectuée le **24 février 2022**. Les résultats sont consultables en Mairie ou sur le site www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

SOLIDARITE UKRAINE

Suite au dernier conseil municipal, la Mairie organise une collecte d'objets de première nécessité en partenariat avec Action Aides Internationales des Pompiers, du 14 au 19 mars

Les objets collectés sont :

Doudous, jouets

Lait, couches pour bébés

Produits médicaux (bandes, compresses,

désinfectants, masques)

Couvertures, sacs de couchage

Protections hygiéniques, Cotton, serviettes en papier

Kits d'hygiène (brosses à dents, produits d'hygiène corporelle, lingettes nettoyantes),

Lampes torches + piles adaptées

Merci de donner des produits propres, en état et de préférence dans des cartons en précisant le contenu (l'inscrire sur le carton). Vous pouvez les déposer en Mairie aux heures d'ouverture.



ELECTIONS

DATES DES ELECTIONS:

Présidentielles :

Premier tour dimanche 10 avril 2022

Deuxième tour dimanche 24 avril 2022

Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 19h00 à la salle des fêtes.

Législatives :

Les élections législatives servent à élire les députés.

Premier tour : 12 juin 2022 Deuxième tour : 19 juin 2022

Inscription pour les législatives :

En ligne jusqu'au 04 mai 2022 directement sur le

site: service-public.fr

En Mairie jusqu'au 06 mai 2022

Présentez-vous avec un justificatif de domicile et une carte d'identité.

Depuis le 01 janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre Commune que la vôtre. Cette personne devra cependant se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place. L'électeur peut donner procuration à tout moment de deux façons :

N'attendez pas le dernier moment

- **1-** En ligne sur le site internet : maprocuration.fr, qu'il convient ensuite de valider en gendarmerie.
- **2-** Directement en Gendarmerie muni d'un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

ATTENTION! Le système de la double procuration ne sera pas reconduit pour ces élections.

Une seule procuration établie en France et une seule procuration établie hors de France pour un Français à l'étranger.



MARCHE DE PRODUCTEURS

C'est dans de meilleures conditions sanitaires que le Marché des Producteurs revient.

Du vendredi 20 mai au vendredi 26 août.

Après deux ans d'inquiétude, nous souhaitons que ce marché fasse à nouveau battre le cœur de notre village, l'équipe municipale met tout en œuvre pour que cela se réalise.

Pour les producteurs et/ou les artisans locaux qui souhaitent s'inscrire, vous pouvez prendre contact avec Alexandre au : 06.68.24.88.66 ou Anne-Marie au : 06.70.24.59.51

PLATANES

L'entreprise l'Arbre et la Manière est intervenue pour tailler les platanes place Bernard Barbier et celui de la Fontaine aux Merles.





NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Vendredi 25 février, Les outils à la main, une partie de l'équipe Municipale et des bénévoles se sont retrouvés avec l'agent technique, place Bernard BARBIER, pour nettoyer les mauvaises herbes et tailler les haies de cette jolie place.











COMMISSION BATIMENTS

Le dimanche 20 février 2022, nous nous sommes retrouvés une trentaine de Chantemerlois, sur la place « Bernard Barbier » pour une promenade insolite.

Le patrimoine et l'histoire de Chantemerle ont guidé nos pas sur « les chemins de la calade. » Nous avons partagé des projets, des plus raisonnables aux plus ambitieux!

La liste est longue:

Restauration du lavoir, réhabilitation des chemins, rédaction d'un guide historique, valorisation du patrimoine de l'église, construction de porches, etc.

C'était une émouvante promenade dans le temps, que nous avons terminée autour d'un verre à la « Source ».

La commission vous remercie d'avoir partagé cette journée avec nous et tout particulièrement Monsieur Rochon du Verdier pour son accueil et sa compréhension.

Pour tous les chantemerlois qui souhaitent continuer ou rejoindre le projet « Les chemins de la calade », nous proposons deux rendez-vous, place Bernard Barbier, n'oubliez pas d'apporter vos outils (râteaux, débroussailleuse, sécateurs...) Samedi 02 avril et samedi 07 mai 2022 de 9h à 13h.

Après cet effort nous trouverons le réconfort autour d'un repas partagé!



COMMISSION PATRIMOINE

Nous vous proposons de partager vos anciens documents sur le village afin d'enrichir nos archives :

cartes postales anciennes, en tête, correspondances etc.

Vous pouvez les adresser à l'adresse mail : patrimoine.chantemerle@gmail.com

Bonne chasse aux trésors!

EGLISE ST MAURICE

Nous remercions M. MOLLARD et M. REMY pour les dons qu'ils ont faits à l'église (fresque et prie-Dieu) ainsi que M. De BELLECOMBE pour le calvaire, qui a remplacé celui qui avait été posé en souvenir de M. BARBIER à l'entrée du village.

La prochaine Messe sera célébrée le Samedi 26 mars à 17h30 par notre curé Christophe Rivière.

Avec la commission patrimoine nous proposons :

Plantations rosiers, dans un parterre qui sera construit au pied du rocher Réparation du mur à côté de l'église Taille du mûrier devant l'église pour mettre en valeur le fronton de l'église tout en gardant de l'ombre.

Merci à tous les bénévoles qui aident et font vivre cette église et ses alentours.

Olivier et Blandine Greyfié de Bellecombe



ENFIN!

Pour satisfaire la demande des riverains qui entre autres, s'inquiètent de la vitesse excessive à laquelle beaucoup de véhicules traversent le village et en accord avec la DDE, il a été décidé de rendre la rue de l'Ancienne Forge piétonnière jusqu'au carrefour de grignan (après le petit pont). Des plots amovibles vont être installés pour laisser le passage aux véhicules de secours, seront installés au début et à la fin de cette partie de la route. Le trajet se fera donc par le bas (du stop à la Ferme Brachet)

Le dispositif sera mis en place, bien sûr le 01 avril!

Claude.

COMPOSTEURS COLLECTIFS

Dans le cadre de la valorisation des déchets organiques, la CCEPPG propose de mettre à disposition des composteurs collectifs. La Mairie adhère à ce projet et propose aux Chantemerlois intéressés de participer à un atelier d'information et de devenir acteur de la biodiversité.

Pour vous inscrire, signalez-vous auprès de

Fabienne: 06.82.08.50.41.

GUIDE COMPOSTEUR

La CCEPPG en partenariat avec le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) organise une formation de Guide Composteur.

Vendredi 6 mai journée Vendredis 13 et 20 mai après-midi (14h - 17h) Vendredis 3 et 10 juin après-midi (14h - 17h)

Lieu: Cité du Végétal à VALREAS, sauf le 20 mai où la formation aura lieu à TAULIGNAN

La session est ouverte pour 16 participant(e)s. La participation est gratuite.

Un guide composteur, quelles sont ses missions?

Le guide-composteur accompagne les foyers pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets.

Les fondamentaux de la formation : Les principes techniques et les pratiques de gestion domestique des biodéchets, l'information des publics, le rôle et les missions du guide-composteur.

Inscription par téléphone ou par mail : Claire GARDE CCEPPG Développement durable 04.90.35.33.76 claire.garde@cceppg

DISTRIBUTION COMPOST

Une distribution gratuite de compost 100% déchets verts utilisable en agriculture Bio, destinée aux particuliers se déroulera en déchèterie de Valréas, le samedi 26 mars de 08h à 12h et de 13h à 17h dans la limite de 500L par personne maximum. Inscriptions préalables : 04.90.35.01.52 ou infos@cceppg.fr

Pensez à prendre une pelle et un contenant!

DOSSIERS EN COURS

Fibre:

Les travaux sont en cours, pour l'instant pas de retard, c'est bien fin 2022 que les Chantemerlois auront la fibre.

Abribus Place Barbier:

Un chauffeur routier en manœuvrant sur la place n'a pas vu l'abribus.

La Mairie a fait une déclaration à l'assurance, celle-ci souhaite faire intervenir un expert. Après plusieurs relances à notre assurance, nous attendons un rendez-vous.

Plan Communal de Sauvegarde:

Chaque année, l'équipe municipale se remémore le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Chacun doit connaitre son rôle si ce plan devait être activé. Les habitants du hameau de l'Esperouse se rappellent l'importance de ce PCS, en 2020, lors de la fuite de la bonbonne de gaz au lotissement, tous ont dû être évacués en urgence, ils avaient été pris en charge par la Mairie, jusqu'à ce que les pompiers mettent en sécurité le lieu.

Si vous souhaitez apporter votre aide et ainsi faire partie du PCS, merci de vous adresser au secrétariat de la Mairie.

Poste informatique à disposition des Chantemerlois(es):

Vos démarches administratives se font de plus en plus en dématérialisation.

La Mairie en mutualisation avec la CCEPPG, travaille sur la possibilité de mettre à disposition pour les Chantemerlois(es), un poste informatique avec un accompagnement dans vos démarches. Nous vous tiendrons informés de la suite du dossier.



URBANISME

Déclarations Préalables 2021:

DP P0001: Abri chevaux : Opposition **DP P0002**: Clôture: Non opposition **DP P0003**: Pose panneaux solaires: Le pétitionnaire retire sa demande

DP P0004: Abri jardin bois: Non opposition **DP P0005**: Fermeture toiture terrasse, verrière:

Non opposition

DP P0006: Abri jardin, Patio, Création balcon,

clôture: Opposition

DP P0007: Division parcelle pour bâtir :

Non opposition

DP P0008: Abri jardin, clôture: Non opposition

DP P0009: Piscine: Opposition

DP P0010: Piscine et local: Non opposition **DP P0011**: Création fenêtre :Non opposition **DP P0012**: Création fenêtre : Non opposition

DP P0013: Pool-House: Opposition

Permis de Construire 2021:

PC 21 P0001: Abri chevaux: Retrait PC 21 P0002 : Extension maison : Accord

PC 19 P0001 T01: transfert de permis en cours de

validité: Accord

PC 18 P0004 T01: Transfert de permis en cours de

validité: Accord

PC 21 P0005: Abri ouvert: Accord

PC 21 P0006: Extension maison: Accord

PC 21 P0007: Deux ateliers et un abri: Accord

PC 19 P0002 M01: Modification local création de

caveau dégustation : Accord

AT 21 P0001: Mise en conformité ERP: Accord

PC 21 P0008: Construction maison: Accord

PC 21 P0004 T01 M02: Modification ouvertures:

Accord

PC 20 P0003 M01: Modification piscine et

déclaration surface plancher : Accord

PC 21 P0009: Construction maison: Accord PC 21 P0010: Modification ouverture, rehausse

toiture: Accord

Dématérialisation Urbanisme :

Depuis le 01 janvier 2022, vous pouvez faire vos demandes directement par le site internet :

sve-cceppg.sirap.fr

Pour toute construction à partir de 5m², un changement de façade, (crépi, ouverture ou fermeture), une clôture... il faut faire une demande d'urbanisme.

La Mairie est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat.

Nouveauté Urbanisme 2022:

Taxe d'aménagement:

Elle est touchée par la commune, le département ainsi que la région. Elle s'applique à toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtis existants à partir du moment où celles-ci obligent à une autorisation d'urbanisme (PC ou DP)

Le montant de la taxe est calculé selon la formule suivante:

(Surface taxable x valeur forfaitaire x taux communal) + (surface taxable x valeur forfaitaire x taux départemental).

La valeur forfaitaire par mètre carré est fixée par le code de l'urbanisme et réévaluée par arrêté ministériel en fonction de l'évolution du coût de la construction, calculé par l'INSEE.

A partir du 01 janvier 2022, la valeur forfaitaire applicable passe de 767 à 820 euros.

Redevance archéologique préventive RAP:

La Redevance d'Archéologie Préventive (RAP) est due pour toute opération de construction, reconstruction, agrandissement, installation ou aménagement soumise au régime d'autorisation prévu par le code de l'urbanisme et affectant le sous-sol.

Le montant est calculé selon la formule : Surface ou nombre x valeur forfaitaire x taux

A partir du 01 janvier 2022, le taux de la RAP passe de 0.40% à 0.60%.

Fini la RT 2012, bonjour la RE 2020 :

La Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020) est la nouvelle réglementation qui s'applique aux bâtiments neufs, en remplacement de la RT 2012.

Le secteur du bâtiment concentre environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre du pays et près de la moitié des consommations d'énergie finale, la RE 2020 formalise trois grandes exigences:

- •donner la priorité à la sobriété énergétique et à l'utilisation d'énergies moins carbonées;
- •diminuer l'impact carbone des bâtiments neufs sur l'ensemble du cycle de vie, en incitant à recourir plus fortement aux énergies renouvelables et aux matériaux biosourcés;
- •garantir la fraîcheur des bâtiments en cas de fortes chaleurs (confort d'été).

MA COMMUNE CONNECTEE

Notre village étant maintenant couvert par le réseau téléphonique, nous vous proposons un nouveau service via votre smartphone.

Une application gratuite à télécharger et qui vous donnera l'accès aux informations de la Mairie en temps réel.

Présentation:

Il existe 3 possibilités de publications :

- -Le message d'information « normal »
- -Le message d'information « urgent »
- -Le message d'information « important » Vous pouvez activer/désactiver les notifications par niveau d'importance.

Une fois la notification sur l'écran d'accueil, il suffit d'appuyer dessus pour avoir accès à l'article, la manipulation est également faisable en ouvrant l'application.

Mise en place:

Après la prise en main par les Elus, il est proposé aux habitants de télécharger l'application macommuneconnectee pour recevoir les alertes. Si vous avez des difficultés à installer l'application, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie.



Télécharger l'application

<u>Ma Commune Connectée</u>

sur votre smartphone ou tablette pour recevoir les informations publiées par votre

Commune



AMBROISIE, MOUSTIQUES TIGRES ET FRELONS ASIATIQUES

C'est le bon moment pour lutter efficacement contre ces nuisibles, nous devons agir tous ensemble en mettant en places des petites astuces que vous trouvez sur internet ou même sur les différents bulletins municipaux des mois de mars.

Ambroisie:

Un réfèrent Ambroisie a été nommé au sein de la Municipalité, il s'agit d'Alexandre. Il répond à toutes vos questions concernant les risques allergènes de l'Ambroisie ainsi que la manière de vous en débarrasser. C'est la période idéale pour arracher les plants.

Pour rester informés régulièrement de l'évolution des risques allergènes par les pollens, vous pouvez vous inscrire sur le site www.pollens.fr Le réseau RNSA a pour objet principal l'étude du contenu de l'air en particules biologiques pouvant avoir une incidence sur le risque allergique pour la population. C'est à dire l'étude du contenu de l'air en pollens et en moisissures ainsi que du recueil des données cliniques associées.

Frelons asiatiques:

Dès que vous voyez un nid primaire, vous devez le déclarer sur le site de la Région : frelonasiatique.fr/signalement
N'intervenez pas tout seul, cela peut être dangereux.

Moustiques tigres:

Dès le printemps, nous devons adopter les gestes essentiels pour éviter toute prolifération de moustiques tigres.

Vous trouverez sur différents sites les gestes de prévention à mettre en place.

N'hésitez pas à signaler une colonie sur : www.signalement-moustique.anses.fr

INFORMATIONS Diverses

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Marie FERNANDEZ et Jean-Michel AVIAS, Conseillers Départementaux du canton de Grignan, assureront une permanence en Mairie, salle du Conseil le vendredi 15 avril à 17h15.

LPO ligue protection des oiseaux

Pour mieux protéger les oiseaux et la biodiversité, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) recommande en effet de s'abstenir de tailler les haies et d'élaguer les arbres après le 15 mars et jusqu'à fin juillet, car plusieurs espèces à l'instar du merle noir, du rouge-gorge, du verdier d'Europe ou encore du pinson des arbres, construisent, à cette saison, leur nid dans les haies et les arbustes. Tailler ces sujets reviendrait donc à détruire leur habitat naturel et à déranger les oisillons qui viennent tout juste de naître.

A noter que pour les agriculteurs, la date d'interdiction de la taille des haies, imposée par la loi depuis un arrêté du 14 avril 2015, est le 1er avril.





Rouge-gorge

Merle noir



Verdier d'Europe



Pinson des arbres

SOLIDARITE HABITAT

Tout au long de l'année, à travers son dispositif « Cohabitons », Solidarité Habitats accompagne à la création de duos pour vivre une expérience de cohabitation intergénérationnelle dans la Drôme!

Vous avez plus de 60 ans et vous disposez d'une chambre libre dans votre logement ?

La cohabitation intergénérationnelle et solidaire est faite pour vous !

En échange d'une aide occasionnelle et d'une présence, la personne hébergée accède à un logement de façon temporaire avec une participation financière modeste.

Solidarité Habitats met en relation des personnes désireuses de trouver un hébergement de façon temporaire sur le territoire (stagiaires, étudiants, apprentis, etc...) avec des personnes, souvent âgées, voulant s'inscrire dans une démarche solidaire en proposant une chambre/un studio/un lieu de vie.

Une expérience enrichissante pour les cohabitants et de belles histoires à chaque fois !

Tel: 06 31 74 48 88 / Tel: 04 75 55 34 42

Adresse : ecosite du Val de Drome 26400 Eurre

www.solidaritehabitats.eu Le logement intergénérationnel et solidaire en France Réseau « Cohabilis » www.cohabilis.org

MAISON FRANCE SERVICE

L'objectif est l'accès à un service de proximité et/ ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc.

Découvrez ces offres à la poste de Taulignan, aux heures d'ouverture suivantes : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h/13h30-15h30 Jeudi et samedi : 9h-12h

Pour toute visite, pensez à vous munir en plus de votre carte d'identité, d'un téléphone portable ainsi que d'une adresse mail avec mot de passe.

LA VOIX DES Associations

LA BOULE CHANTEMERLOISE

Après 20 mois sans concours, la Boule Chantemerloise a repris ses activités, avec la saison de belote au mois de novembre dernier, avec un concours sociétaire mensuel comptant pour un challenge.

A l'issu des quatre concours c'est Richard FICTY qui est en tête du challenge avec 48 points, puis Jean-Philippe MARSOT avec 43 points et enfin Raphaële BARBIER termine ce podium avec 38 points.

Ce sont 27 joueurs différents qui sont venus s'affronter dans ces concours.

Le dimanche 27 février a eu lieu notre traditionnel concours de belote en équipe à la salle des fêtes. Avec 64 participants, l'après-midi s'est déroulé un très bon esprit avec le plaisir de se retrouver. Pour les résultats bravo à Ghyslaine et Nicole de Dieulefit pour la première place.

A noté une très belle 4° place et 5 ° pour nos duos de chantemerlois, Maryse et Paul et Raphaële et de Mathis.

Nous remercions nos nombreux sponsors, sans qui le concours ne pourrait pas être aussi bien doté, ainsi que tous les joueurs.

Les prochains rendez-vous auront lieu au Mas de Fanny :

- concours sociétaires de belote les 20 mars et 10 avril. Pour l'occasion nos hôtes nous concoctent un repas à midi sur réservation (directement auprès d'eux)
- Le 15 mai ce sera la reprise des concours sociétaires de pétanque.

A l'occasion des différents concours il sera possible pour ceux qui le désirent de prendre sa carte d'adhérent.

Merci de venir nombreux.

Le Président Julien ORTIZ



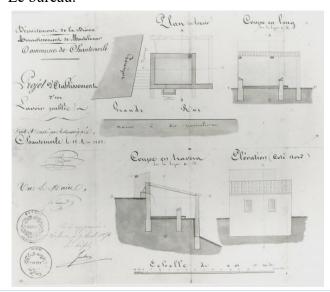
APREPAC

Le bureau a décidé de ne pas organiser le vide grenier pour les rameaux, le temps nous parait trop court pour l'organiser correctement à cette date.

Concernant la réfection du lavoir, nous devons refaire les devis. Espérons que les travaux seront faits cette année.

Le bureau organisera son assemblée générale. Vous serez tous conviés par une invitation dans vos boîtes aux lettres.

Le bureau.



CHANTEMERLE EN FETE

Le programme se met en place et les idées folles avec !!!

Une superbe soirée en perspective pour la fête de la Musique le vendredi 24 juin à partir de 19h00, le programme sera dans le prochain bulletin.

Si vous connaissez des groupes ou chanteurs amateurs, nous sommes preneurs. Contactez Cécile au 06.31.03.75.97

Réservez votre soirée !!!!!!



LA VOIX DES Associations

AMICALE

Malgré le pernicieux nuage covid qui planait sur les têtes, l'Amicale a maintenu sa traditionnelle sortie de janvier à travers bois et champs autour de Chantemerle.

Quarante-quatre marcheurs motivés se sont retrouvés sur la place Barbier pour 7 kms de balade. Descente par la calade, passage par le chemin du calvaire (un petit coucou à Giboulée la jument de Renata), un crochet par "Le bout du monde", cheminement dans les lavandes pour retrouver Yves qui nous attendait au croisement, remontée vers le Rouvergue en passant par la Lauze.

A l'arrivée, visite de la charmante crèche de Maryse et Edwige, et enfin des boissons servies par "La Source", offertes par l'Amicale.

L'air était frais ce jour-là, mais le soleil de janvier brillait sans retenue et chacun a pu apprécier ce moment paisible passé ensemble





Après-midi zen:

23 participants ont vécu un moment de détente Hatha Yoga suivi d'une douce relaxation.

Prochaine manifestation:

Conférence « Comment économiser l'eau dans ses jardins » animée par Jean-François, le Vendredi 01 avril à la salle des fêtes.

CHANTEMERLE EN SES JARDINS

La prochaine biennale de la céramique aura lieu à Chantemerle les 4, 5 et 6 juin prochains. Comme lors des précédentes éditions, nous serions heureux de pouvoir compter sur des aides bénévoles (logement, affichage, installation, désinstallation etc.)

Nous organisons une réunion le samedi 19 mars à 18h30 à la salle du conseil de la mairie, si vous êtes partants, merci de nous joindre au 06 75 37 10 31 (en fonction du nombre de participants, et des normes sanitaires, le lieu de la réunion peut changer)

Nous vous espérons nombreux





LIBRE Propos

Danielle et Bruno BOUILLARD

Un nouveau couple s'est installé au Mas des Poètes depuis quelque temps, mais leur discrétion fait que peu de Chantemerlois les ont rencontrés. Il me semblait utile de les présenter dans notre remarquable journal.

Ce sont des montagnards, puisqu'ils viennent des Deux Alpes où ils ont gardé une attache parce que le ski est leur passion et qu'ils continuent à vivre l'hiver dans leur station.

Mais d'avril à octobre ils sont parmi nous et ils reçoivent occasionnellement des visiteurs dans leur gîte. Ils sont accompagnés d'un magnifique Labrador couleur lie de vin, qui porte judicieusement le nom de « Syrah ».

Il devait avoir fière allure sur la neige puisqu'il était chien d'avalanches, son flair est sans doute redoutable...la preuve, il fouille maintenant les truffes sur la propriété!

Bruno, son maître est un sacré personnage. Il a été tout au long de sa carrière alpiniste accompagnateur de moyenne montagne et pisteur secouriste en hiver. Il était aussi artificier (déclencheur d'avalanches) et observateur météo, avec notamment une mission d'observation stratigraphique du manteau neigeux. Il m'a dit avoir observé quand il a commencé sa carrière en 1977, 17 mètres de cumul de neige.....et seulement 5m l'année dernière. Certains doutent encore du réchauffement climatique, qu'ils aillent lui en parler! Le glacier qu'il observait a perdu 40m d'épaisseur en 40 ans.

A Chantemerle, on ne peut que se réjouir de voir l'arrivée d'un maître-chien et son compagnon spécialistes du secours en avalanche.

Cela peut nous être utile, même si bien sûr les 300m d'altitude du haut de la Suquée ont peu de choses à voir avec les 3580m du glacier dont il avait la surveillance!

Les randonneurs de l'Amicale seraient bien avisés de leur demander de se joindre à eux quand ils font le tour des crevasses : un secouriste diplômé de l'ENSA Chamonix peut toujours être utile!

Et pour retrouver le frisson de la haute montagne, ils pourront toujours se rendre sur la Lance.

Des frissons, Bruno en a sûrement vécu plus d'un dans les nombreux accidents sur lesquels il est intervenu.

Lui-même dans sa 20 ème année a vécu un drame pendant son service militaire chez les chasseurs alpin. Il a été enseveli avec 4 de ses camarades soldats sous 3m d'épaisseur de neige pendant 3h.

Resté conscient pendant ce terrible moment, il a perdu 2 de ses collègues dans cet accident. Cette épreuve dans sa 20 ème année qui l'a marqué pour la vie serait-elle à l'origine de sa motivation pour exercer son métier ?

Il est issu d'une fratrie de 13 enfants et il a toujours une excellente forme physique.

Un sacré personnage, je vous disais.

Danielle est une charmante grenobloise qui a été pharmacienne tout au long de sa vie aux Deux Alpes. Ils se sont rencontrés sur les pistes bien sûr, et on a l'impression que dans leur couple, ça glisse avec légèreté, comme dans la poudreuse.

Par hasard, en faisant dangereusement du hors-piste peut-être, ils sont arrivés au Mas des Poètes à

Chantemerle.

Je suis sûr que le hasard fait bien les choses.

Bienvenue, Danielle et Bruno

Yvon

